



## Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON  
Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34  
E-mail: mairie@yzeron.com

Yzeron

### PROCES VERBAL DU CCAS DU 02 MARS 2023

**Date de convocation** : 24/02/2023

**Étaient présents** : NELIAS Agnès, BARNOUD Frédérique, BADOIL René, JOANNIN Marie, DURAND Pierre, RULLIAT Nathalie, RULLIAT Christian, BAZIN Elisabeth, BLUM Virginie.

**Secrétaire** : Virginie BLUM

**Personnel communal** : Christine VIDAL

Le compte rendu de la réunion précédente du 14 Novembre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Madame la Vice-Présidente expose que Chantal RECOLLON ayant démissionné de sa fonction de conseillère Municipale, un élu devrait être nommé pour la remplacer au sein du CCAS. Vincent HERY, représentant les Ginkgos, a également démissionné.

Pour mémoire, en application de l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles, figurent parmi les membres nommés au conseil d'administration du CCAS :

- un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- un représentant des associations familiales ;
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées ;
- un représentant des associations de personnes handicapées.

Madame la Vice-Présidente propose de ne pas remplacer M. HERY, et en conséquence, de ne pas remplacer Mme RECOLLON. Elle précise que cette décision impliquerait toutefois de revoter le règlement intérieur du CCAS, qui énonce le nombre de membres, et une délibération du CM serait nécessaire pour ajuster le nombre.

Elle ajoute que le dispositif des dimanches après-midi sera impacté par la démission de Chantal RECOLLON. Une réflexion sur les objectifs à affiner sera lancée. Par ailleurs, le dispositif des micro crédits devra être revu, le groupe était composé de Chantal RECOLLON et Virginie BLUM.

La réflexion se poursuit d'ici le prochain conseil d'administration.

#### 1. Approbation du Compte de Gestion 2022

Madame la Présidente fait lecture des montants inscrits au Compte de Gestion 2022.

Les membres du CCAS,

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des

- mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- Après s'être assurés que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
  - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
  - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
  - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**Par 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention :**

**DECLARENT** que le Compte de Gestion pour l'exercice 2022, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,  
**APPROUVENT** le Compte de Gestion 2022.

## 2. Approbation du Compte administratif 2022

Madame la Présidente présente les dépenses et les recettes prévues à chaque article au Budget Primitif (BP) 2022 et les dépenses et les recettes qui ont été réalisées (le CA) dans chacune des deux sections du budget et répond aux questions posées par les membres du CCAS.

Madame la Présidente se retire comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales.  
 Les membres du CCAS, réunis sous la présidence de Pierre DURAND, doyen, délibèrent sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 dressé par Madame Agnès NELIAS, Présidente.

- Considérant que Madame Agnès NELIAS, ordonnateur pour l'année 2022, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2022, les finances du CCAS en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,
- Procédant au règlement définitif du budget de 2022,
- Considérant le Compte de Gestion établi pour 2022 par le receveur municipal,

**Après avoir délibéré, par 8 voix pour, 0 contre, 0 abstention, les membres du CCAS :** (Mme la Présidente, ne prenant pas part au vote)

**RECONNAISSENT** la sincérité des restes à réaliser,  
**APPROUVENT** l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen,  
**DECLARENT** toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes et les crédits annulés,  
**PROPOSENT ET FIXENT** comme suit les résultats définitifs des différentes sections budgétaires :

	Résultats antérieurs	Mandats émis en 2022	Titres émis en 2022	Résultats 2022	Résultats de clôture (résultats cumulés)
Section de fonctionnement	Excédent 14 545.25	4 467.52	7 850.53	Excédent 3 383.01	Excédent 17 928.26
Section d'investissement	Déficit 2 248.97	2 161.07	3 248.97	Excédent 1 087.90	Déficit 1 161.07
<b>Totaux</b>				Excédent 4 470.91	Excédent 16 767.19

**APPROUVENT** le Compte Administratif 2022 tel que dressé par Madame la Présidente.

## 3. Affectation des résultats 2022

Madame la Présidente explique les obligations qui incombent à la commune en termes d'affectation des résultats et répond aux questions des membres du CCAS.

Les résultats budgétaires sont bons, l'emprunt est arrivé à son terme en 2022, les conditions sont remplies pour mettre en place de nouvelles actions.  
Il est précisé que le budget communal prend en charge la rémunération des agents.

Les membres du CCAS réunis sous la présidence de Madame Agnès NELIAS, Présidente,

- Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2022,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de : 17 928,26€
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit cumulé d'investissement de : 11 61,07€
- Constatant qu'il n'y a pas de Restes à Réaliser (RAR), en dépenses, et en recettes

**DECIDENT**, par 9 voix pour, 0 contre 0 abstention, d'affecter les résultats comme suit :

- Résultat de fonctionnement :  
Affectation à la section d'investissement (ligne R1068) : 1 161,07€  
Excédent reporté à la section de fonctionnement (ligne R002) : 16 767,19 €
- Résultat d'investissement :  
Déficit reporté à la section d'investissement (ligne D001) : 1 161,07€

#### **4. Vote du Budget Primitif 2023**

Madame la Présidente présente les dépenses et recettes prévues à chaque article au BP 2023 dans chacune des deux sections du budget et répond aux questions posées par les membres du CCAS.

Après en avoir délibéré, **les membres du CCAS, par 9 voix pour, 0 contre, et 0 abstention,**

**ADOPTENT** le Budget Primitif 2023 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à : 24 967.19 €,
- En section d'investissement à : 34 368.26 €.

#### **5. Rapport d'activité 2022**

Mesdames la Présidente et la Vice-Présidente présentent le rapport d'activité 2022 (ci annexé). Une discussion s'ensuit sur l'année écoulée, le maintien des dispositifs existants (collecte alimentaire, actions SIPAG, permanences conseillère numérique) et les perspectives d'évolution.

Virginie BLUM précise le contenu d'une réunion de travail sur ce thème, notamment en termes de communication :

- => Sondage facebook : connaissez-vous le CCAS ? Afin de toucher une population différente des usagers habituellement suivis par le CCAS (plus jeune, plus exposée, ...)
- => Rencontrer des représentants des catégories différentes d'usagers. Via la liste électorale, une personne sur cinquante est retenue. Virginie BLUM rencontrera ces personnes, et échangera sur la représentation du CCAS, de l'action sociale, ...
- => Que représente pour la commission administrative, le fait de siéger au CCAS ?
- => Professionnaliser l'accueil, via une formation
- => Revoir l'articulation MDR et CCAS, présenter Marie DIZIERE. Madame la Vice-Présidente va prendre contact avec la MDR.
- => Article prochain bulletin, organisé autour de la notion de secret professionnel. Proposition de rédiger un article différent, plus percutant et qui change, avec les photos de chacun (même fond pour chacun). A caler avec le planning prévisionnel du bulletin.

=) Marque page à préparer : numéros d'urgence et coordonnées CCAS - à distribuer avec le bulletin et dans les lieux publics

=) Actions santé à réfléchir. Ex : ligue contre le cancer à contacter. Virginie a contacté l'association. Voir pour une sensibilisation sur le cancer du sein, octobre rose ? puis, ultérieurement, sur le cancer de la prostate. Actions de prévention et d'information.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, par 9 voix pour 0 contre et 0 abstention,

PRENNENT ACTE du rapport d'activité 2022 du CCAS.

## 6. Repas des anciens du 26.03.2023

Les invitations sont parties. Pour l'instant, 30 personnes ont répondu. Une relance va être faite (panneau pocket, bouche à oreille).

Menu proposé : Salade périgourdine - Rôti de porc aux cèpes, Gratin de pommes de terre à l'huile de truffe - cannelle de brocolis - Fromage blanc ou fromage sec - Coulant au chocolat.

Il est demandé que les quantités soient ajustées (très copieux l'an dernier).

Apéritif : chips, saucisson, biscuits (Evelyne)

Les boissons du repas sont gérées par le cuisinier en lien avec Christine VIALLARD (stock).

Les collations seront prises vers Evelyne : café, thé, cacao, lait, sucre.

La préparation de la salle est actée comme suit : René BADOIL, Marie JOANNIN, Nathalie RULLIAT, Frédérique BARNOUD, Agnès NELIAS. Rendez-vous à 10h00.

Virginie BLUM se charge du thème.

Concernant le service : Christian RULLIAT, Virginie BLUM, Nathalie RULLIAT, Elisabeth BAZIN, Agnès NELIAS, Marie JOANNIN, René BADOIL, Frédérique BARNOUD et Fady : 2 personnes (Eric, Linda) - les enfants de Frédérique BARNOUD : Sarah et Victor.

Animation : Photos de Jean Marc LHOPITAL en diffusion (Christian et Virginie) Danses. Agnès regarde pour un groupe de musique.

Pour l'année prochaine, réfléchir à l'animation durant le repas (ex chants enfants, groupe ...)

Article bulletin municipal à prévoir à l'issue.

## 7. Divers

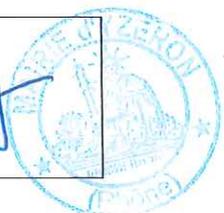
Le CCAS a été saisi par une personne se questionnant sur une pension d'invalidité. L'orientation vers l'assistante sociale du SIPAG est faite.

Il semble utile d'informer via panneau pocket, facebook, kiosque, des informations sociales (permanences SIPAG, conseillère numérique...)

Prochaine réunion le jeudi 4 mai 2023 à 18h00

\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h10

Virginie BLUM Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Présidente	 
-----------------------------	---	---	--